

SAISON 2022/2023




CLUB

D'INITIATION
SPORTIVE

Enfants de 4 à 11 ans



www.mairie-acheres78.fr



Fonctionnement du CIS

Le Club d'Initiation Sportive (CIS) offre aux petits Achérois la possibilité de découvrir des activités physiques et sportives variées sous la forme d'un partenariat entre les associations et la municipalité. C'est une vitrine partielle des activités sportives proposées sur la Ville.

Encadré par des éducateurs sportifs municipaux ou issus du milieu associatif, chaque groupe découvrira 5 disciplines sportives, de septembre à juin.

Cycle 1 › Du 12/09 au 20/10

Cycle 2 › Du 7/11 au 15/12

Cycle 3 › Du 3/01 au 16/02

Cycle 4 › Du 6/03 au jeudi 20/04

Cycle 5 › Du 9/05 au 15/06

Pour clôturer la saison 2022/2023

• **6 à 11 ans :**

Sortie le mercredi 21 juin 2023

• **4 et 5 ans :**

Olympiades le mercredi 28 juin 2023.

*Reprise
des activités:
Lundi 12, mardi 13,
mercredi 14 et jeudi 15
septembre 2022*

■ Cotisations annuelles

• **4-5 ans** (enfants nés en 2017 et 2018) : **79,50€**

• **6-11 ans** (enfants nés entre 2012 et 2016) : **102€**

■ Modalités de paiement

- › par prélèvement automatique
- › sur le Portail Famille
- › ou en Régie (Espace Familles, 25, rue du 8-Mai-1945).

■ Inscriptions

À partir du 03/09/2022 à 10h sur le Portail Famille.

Annulation possible jusqu'au 23/09/2022, soit 2 séances d'essai

Pour inscrire votre enfant au CIS, il vous suffit de vous rendre sur le *Portail famille*, cliquez sur la rubrique "gérer vos inscriptions" et trouvez l'onglet CIS correspondant à l'âge de votre enfant.

Pour les enfants non achérois, merci de vous rapprocher de nos services aux numéro et adresses indiqués ci-dessous.

■ Assurance

La Ville d'Achères souscrit une assurance au bénéfice des adhérents

Service des sports

Espace Familles

25, rue du 8-Mai-1945 • 78260 Achères

› 01 39 22 23 60

› sports@mairie-acheres78.fr

Ouverture du secrétariat

• Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 9h/12h
et 14h/17h • Vendredi : 9h/12h

4-5 ans (nés en 2017-2018)

■ OBJECTIFS

- Permettre aux tout-petits d'évoluer dans des situations inhabituelles afin de développer par le jeu, des capacités physiques d'adaptation, d'adresse, de motricité et de maîtrise de soi.
- Sociabilisation des enfants par la découverte des autres à travers des ateliers collectifs et interactifs.

■ ACTIVITÉS

5 cycles de découverte sur l'année à travers des parcours de motricité, des jeux de ballons et d'opposition, des activités "roule et glisse", etc.

**6 groupes de 12 enfants,
1 heure par semaine au choix.**

› Complexe sportif de la Petite-Arche

- › Mardi (nés en 2017) et jeudi (nés en 2018) de 17h à 18h
- › Mercredi de 14h15 à 15h15 (nés en 2017) et de 15h30 à 16h30 (nés en 2018)

› Gymnase Jean-Vilar

- › Mardi (nés en 2018) et lundi (nés en 2017) de 17h à 18h.



Adresses des installations

› Complexe sportif de la Petite-Arche

33, impasse Jean-Rostand

› Gymnase Pierre-de-Coubertin

44, rue de Saint-Germain

› Gymnase Jean-Vilar : 8, avenue Lénine (accès Chemin sous le Parc)

› Gymnase Claude-Rouffy

24, rue de Saint-Germain



6-11 ans (nés en 2012-2016)

Activités les mercredis

■ OBJECTIFS

Découverte et initiation aux pratiques sportives individuelles et collectives afin de développer des qualités d'adresse, de résistance, d'endurance et d'esprit d'équipe.

■ ACTIVITÉS

Les enfants s'initient à 5 disciplines différentes sous forme de cycles de 6 séances.

■ ENFANTS INSCRITS AUX CENTRES DE LOISIRS (Pagnol & Tati)

• **RDV à 8h15 au centre de loisirs Tati**

• **Activités :** hand, basket, boxe, tennis de table, gym...

Les enfants peuvent être déposés entre 7h30 et 8h15 au centre de loisirs Tati ou entre 8h15 et 8h30 au gymnase.

Ils seront raccompagnés dans leur centre respectif par les éducateurs sportifs.

■ ENFANTS INSCRITS UNIQUEMENT AU CIS

• Horaires

• Nés en 2014 et 2016 :

- 10h > 11h

• Nés en 2012/2013 et 2015 :

- 11h05 > 12h05

• Lieux

Gymnases C.-Rouffy, P.-De Coubertin, J.-Vilar

• Activités

Tir à l'arc, art du cirque, vélo, basket, handball, trampoline, gymnastique, roller...



Quelle que soit l'activité sportive, une tenue adaptée et des chaussures d'intérieur propres sont obligatoires.

N'oubliez pas de prévoir une bouteille d'eau.

